

Délibération N°2024.021 JEUDI 11 AVRIL 2024 A 18 H 30**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 04 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, M. Gaétan AMEELE, M. Claude CAUET, Mme Clotilde LESAIN, Mme Pascale BINET, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENT EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY

est désigné secrétaire de séance : Mme Pascale BINET

**Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
(POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2)**

Madame le Maire expose que le projet de sécurisation des bâtiments communaux a un coût prévisionnel, sur la base du devis, de 15 758,96 € HT soit 23 638,44 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Région au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	FIPD	7 879,48 €	50,00 %
CUA	FONDS DE CONCOURS	4 727,70 €	30,00 %
Auto-financement			
Fonds propres		3 151,78 €	20,00 %
Total HT		15 758,96 €	100,00 %

Le conseil municipal, à 11 voix POUR et 2 ne prenant pas part au vote décide de

- approuver la réalisation du projet présenté estimé à 15 758,96 € HT
- approuver le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Le Maire

Mélanie PAWLAK



Le secrétaire de séance

Pascale BINET